



## Corneville-sur-Risle



La réserve de Corneville est la propriété du GONm depuis 1997, année où un généreux donateur, M. Homo, a permis l'acquisition, en vallée de la Risle de 21 ha de prairies laissées en jachère. En 2001, la réserve va s'agrandir d'une vaste parcelle de 5 ha, achetée par M. Homo qui en reste propriétaire, mais qu'il intègre à l'ensemble par convention avec le GONm.



En 1997, les lieux sont abandonnés des agriculteurs depuis une quinzaine d'années déjà et ronces et orties ont largement pris le pouvoir rendant la pénétration difficile. Une douzaine de chevaux vont d'abord entreprendre le débroussaillage et l'ouverture du milieu. En 2001, le relais est pris par une douzaine de petites vaches jersiaises appartenant à un jeune agriculteur biologique voisin, Benoît Lelièvre. Ces vaches entretiennent le site de manière très satisfaisante : la diversité botanique réapparaît, les buissons, les arbres, la flore dans son ensemble sont maintenus.

Comment décrire le site en 2005? Il est assez diversifié, mais il est aussi assez unique en Vallée de Risle... De vastes cariçaies, des zones où dominent baldingère, grande consoude, joncs, des vestiges de haies bocagères avec de très vieux têtards de frênes, d'aulnes, de saules, de peupliers, mais aussi beaucoup de buissons d'épine noire, d'aubépine, de viorne aubier, des ronciers encore bien évidemment, de vrais arbres morts mais aussi beaucoup de baliveaux de tous âges poussés au hasard et qui ont résisté au broutage des chevaux.

La réserve est parcourue par un joli et large ruisseau, la « rivière » des Echaudes, tout petit affluent de la Risle où l'on peut, avec un peu de chance, voir épinoches, vairons, chabots et même quelques truites ou anguilles.

Un peu moins bucolique, une voie ferrée où circule encore un train de marchandises longe la réserve, parallèlement à la route départementale qui la borde à l'ouest.

En 2000, une mare d'environ 1000 m<sup>2</sup> est creusée au cœur de la réserve, les berges en sont rabotées en 2001 et, peu à peu, la végétation palustre prend possession des rives et gagne déjà assez nettement vers le large, typhas en particulier. L'eau de la mare est très claire, son niveau varie peu (on est sur la nappe fluviale), les poissons sont absents, mais les grenouilles vertes et les couleuvres à collier ont, depuis longtemps, pris possession des lieux.

Une autre mare existe dans la réserve ; elle est située en bordure de la parcelle adjointe et est alimentée par une

Les Sites

Les Sites



source qui, en amont, inonde une bonne partie de la parcelle et, en aval, rejoint la " rivière " des Echaudes. Cette mare était " étouffée " par les saules marsault, mais un chantier, l'hiver dernier, a permis sa réouverture.

Au chapitre de l'eau, il faut dire enfin qu'une autre petite source vient du coteau ouest, elle « humidifiait » largement la réserve d'autant que nous y avons installé un petit barrage... hélas ! suite au déficit pluviométrique chronique de l'année 2004, cette source s'est complètement asséchée.

Sur la réserve, le suivi ornithologique est assuré par le conservateur à raison d'une sortie de deux heures chaque semaine. Depuis l'acquisition des lieux, plus de 120 espèces ont ainsi été notées; certaines occasionnelles (cigogne blanche, butor étoilé, râle des genêts, grande aigrette, etc.), d'autre beaucoup plus régulièrement.

En hivernage, les espèces les plus notables sont le tarin des aulnes (100 à 200 en moyenne), le râle d'eau (plus de 20 hivernants en 2003), l'aigrette garzette (jusqu'à 15), la grive mauvis (plus de



1000 en novembre 2001), la bécassine des marais (parfois plus de 40), la bécassine des bois (2 à 3 en janvier 2004).

En période de nidification, les fauvettes sont bien présentes : tête noire (une dizaine de chanteurs), grisette (12 à 15), des jardins (4 à 5), babillarde (0 à 1). Phragmite des joncs (5 à 6 couples), rousserolle verderolle (2 à 3), locustelle tachetée (3 à 4), bruant des roseaux (2 à 3), rossignol philomèle (2 à 3), bouscarle de Cetti (3 à 4), tourterelle des bois (4 à 5 couples), faisan de chasse (2 à 3 nichées) et canard colvert (2 à 3 nichées) sont là aussi présents. Le râle d'eau a été trouvé nicheur certain en 2004. Bien entendu, d'autres espèces " banales " sont sur la réserve (bouvreuil et hypolaïs polyglotte en particulier).

Sur la grande mare où le grèbe castagneux niche depuis 2001, il n'est pas rare d'observer le héron cendré, le canard colvert (maxi : 25), la poule d'eau, le chevalier cul-blanc et, quelquefois, le martin-pêcheur, la foulque macroule, la sarcelle d'hiver...

A-t-on le droit de conclure sur une note pessimiste ? En 9 années d'enquêtes, on a vu disparaître de la réserve le pouillot fitis, le bruant jaune, le pipit des arbres... Et, en cette année 2005, aucune nouvelle du rossignol, de la fauvette babillarde et diminution drastique du bruant des roseaux, du phragmite des joncs, de toutes les fauvettes, du pouillot vélocé, de la rousserolle verderolle ! Mauvaises nouvelles dont les causes sont probablement à chercher en dehors de la réserve évidemment.

B.Lenormand

Corneville-sur-Risle

Corneville-sur-Risle